




Écritures prédéfinies

Cette table permet de créer vos écritures prédéfinies, il s'agit donc ici d'une trame d'écriture dont le montant n'est pas figé pour toute nouvelle saisie (à la différence de l'écriture d'abonnement). Cette fonctionnalité est donc une aide à la saisie et vous permettra un gain de temps dans votre travail au quotidien.

Chemin : [Tables / Écritures prédéfinies](#)

C'est depuis cet écran que vous allez créer vos écritures prédéfinies.

- (1) Cliquer sur le bouton  ou F2, saisir le libellé de votre écriture prédéfinie (c'est celui qui sera proposé par défaut comme libellé de l'écriture comptable) et indiquer le code journal.
- (2) Pour paramétrer, cliquer sur  ou F2, le tableau des comptes, les montants et le sens de votre écriture (débit ou crédit).
- (3) Si vous gérez une comptabilité analytique, indiquez vos postes et répartitions.
NB : Si vous ne renseignez rien, c'est la répartition définie dans le compte (cf aide plan comptable) qui se calculera automatiquement quand vous allez générer l'écriture.
 Puis validez par  ou Entrée.